

Proposition 2 : simplification du Règlement sportif en ce qui concerne les Relais classiques (3 coureurs).

Actuellement, la méthode des variantes à utiliser pour les relais « 3 coureurs » est décrite dans les 2 pages de l'annexe C (Vannas, Motala, Farsta).

Depuis la version 8 d'OCAD qui traite les projets d'élaboration de parcours (Course settings), tous les Relais organisés en Belgique utilisent ce programme, qui par ailleurs est la seule compatible avec le logiciel de gestion HELGA. Dans OCAD, les variantes sont décrites en termes de nœuds et la répartition entre les différentes équipes et équipiers est réalisée automatiquement par le logiciel. Le fichier finalement exporté est récupéré dans HELGA.

Description de la proposition :

L'article 4.5.1 est modifié

4.5.1 Les championnats de relais par équipe de trois relayeurs sont organisés pour les catégories reprises en annexe B ~~suivant une des méthodes VANNAS ou FARSTA dont les modalités sont reprises en annexe C. La méthode MOTALA est tolérée pour ces catégories où le nombre d'équipes inscrites est égal ou inférieur à neuf. Dans ce dernier cas, l'organisateur ne peut pas attribuer la même combinaison à des équipes du même club.~~ selon les modalités décrites dans l'annexe C

L'annexe C devient :

- de 1 à 5 équipes inscrites sur le parcours et avec la même heure de départ : 1 nœud minimum
- de 6 à 12 équipes : 2 nœuds minimum
- de 13 à 25 équipes : 3 nœuds minimum
- de 26 à 75 équipes : 4 nœuds minimum
- pour mémoire : plus de 75 équipes (cas réel des Relais MIL Aumans et Thys) : 5 nœuds

Commentaires :

- a) "avec la même heure de départ" : inutile de compliquer les variantes si, par exemple les HVET A et les DOpen ont des combinaisons similaires mais partent en 1er départ de masse à 10 minutes d'intervalles.
- b) dans le cas d'heures de départ différentes, le nombre d'équipes à prendre en considération sera celui de la catégorie spéciale la plus importante.

- c) les départs de masse des équipiers 2 et 3 pourraient poser un problème de similitude de circuit, mais c'est déjà tout à fait le cas avec l'actuelle réglementation et fondamentalement, c'est sans influence sur le classement final.
- d) le nombre de nœuds est une première suggestion - la Commission Technique ABSO-BVOS les acceptera ou proposera d'autres valeurs.
- e) L'essentiel est de donner une méthode simple et efficace aux clubs organisateurs pour déterminer le nombre de combinaisons à réaliser, en fonction du nombre d'équipes prévues.

Hermathenae Orientation Spa ASBL

Chemin des Hauts Prés, 10 4900 Spa

N° Entr. : 430.824.906

Réf. Greffe Verviers : 579
